



Quels dispositifs faut-il mettre en place pour lutter contre les erreurs de production écrite en français chez les élèves de 3^e : cas du CEG des Étoiles et du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur de Lomé

What measures should be put in place to combat written production errors in French among 3rd grade students: the case of the CEG des Étoiles and the Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur in Lomé

Anne-Dominique D'ALMEIDA

Université Laval, Canada

Email : annedalmeida369@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0002-8807-3986>

Kossi LODONOU

ENS d'Atakpamé, Togo

Email : klodonou@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0008-9721-262X>

Vénunyé Claude KONDO TOKPOVI

Université Laval, Canada

Email: Kondotokpoviclaudevenunye@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0004-0305-2436>

Résumé : La prolifération des réseaux sociaux a rendu les performances des élèves faibles à l'écrit comme à l'oral en français. Les erreurs d'orthographe et de grammaire sont de plus en plus récurrentes sur les copies d'examen. Pour comprendre le phénomène, nous nous sommes rendus dans deux collèges, privé et public, Notre-Dame du Sacré-Cœur et Collège d'Enseignement Général des Étoiles qui sont sous la couverture de la Direction Régionale de l'Éducation (DRE) Lomé Golfe-Ouest. À travers cette investigation, nous avons décelé l'absence des dispositifs, qui compromettent la mauvaise expression écrite des élèves en français. La non-maîtrise des méthodes d'enseignement du français par les enseignants et le niveau d'étude des parents ont été relevés.

Mots-clé : Dispositifs, Compétence écrite, Élève de 3^e, Niveau d'étude.

Abstract: The proliferation of social networking sites has made students' written and oral French performance weaker. Spelling and grammar errors are becoming increasingly recurrent on exam papers. To understand the phenomenon, we visited two private and public secondary schools, Notre-Dame du Sacré-Cœur and Collège d'Enseignement Général des Étoiles, both under the authority of the Direction Régionale de l'Éducation (DRE) Lomé Golfe-Ouest. Through this investigation, we have detected the absence of devices that compromise pupils' poor written expression in French. The teachers' lack of mastery of French teaching methods and the parents' level of education were also noted.

Keywords: Devices, Written skills, 3rd grade student, Level of study.

Introduction

La langue est un outil de la cohésion sociale. Elle unit les hommes à travers la communication qui est le point de départ de toute conversation. Nous pouvons ainsi nous exprimer à l'écrit en rédigeant des lettres et des notes que notre interlocuteur lit et comprend. « L'expression doit être bien écrite et bien formulée afin de susciter des compréhensions et d'éviter des malentendus liés aux règles d'orthographe et de grammaire » (d'Almeida et Lodonou, 2021, p.42). Pour cette raison fondamentale, nous nous sommes intéressés à l'expression écrite des élèves en dernière année du cycle du secondaire¹. Bien que le français soit une Langue Étrangère et Seconde¹ pour les pays africains francophones, il nous a semblé pertinent de mener nos investigations pour cerner les facteurs qui compromettent sa maîtrise par les élèves. Pour Mistari, « La maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une langue de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain » (2013, p.40).

C'est dans cette perspective que la didactique des langues étrangères relève le défi en mettant en place l'approche communicative et en remettant en cause les méthodes audio-orales et audio-visuelles. Par l'approche communicative, les élèves communiquent fréquemment avec leur semblable et aussi avec les enseignants. L'approche actionnelle quant à elle permet de communiquer et d'agir avec son semblable. Pour Modard, « La didactique du Français Langue Étrangère/Langue Seconde s'inscrit de plus en plus clairement dans les disciplines d'intervention et d'action. C'est donc tout naturellement que le didacticien de FLE/FLS est évalué à l'aune des actions qu'il met en œuvre sur le terrain ou qu'il programme en relation avec ce même terrain » (2004, p.27).

1. Contexte de l'enseignement-apprentissage de l'expression écrite au Togo

Au Togo, la plupart des élèves parlent très peu le français. En classe et en dehors des classes, ils s'expriment en langue maternelle. Les enseignants quant à eux, n'hésitent pas à recourir à ces langues afin de faciliter la compréhension et de mieux se faire entendre. Amevigbe (1996) a montré l'interférence entre l'éwé qui est la langue maternelle et le français. Pour lui, « ces deux langues exercent une influence l'une sur l'autre. Les individus bilingues sont incapables de maintenir parfaitement distincts les deux codes qu'ils utilisent. Tous les plans de la langue peuvent être atteints : phonologie, phonétique, grammaire et lexique » (p.14).

Les langues locales, qui sont les langues maternelles² pour beaucoup de Togolais, exercent une influence sur la langue officielle qu'est le français. Il faudrait que les enseignants de français, communiquent fréquemment avec les élèves ; et inventent des stratégies d'enseignement afin que ceux-ci comprennent et maîtrisent la langue officielle qu'est le français. En effet, les élèves qui s'expriment mal à l'oral auront davantage de difficultés pour maîtriser l'écrit. Selon d'Almeida et Lodonou (2021) : « L'enseignement-apprentissage du français dans les écoles togolaises est contraint à des phénomènes qui entravent sa bonne maîtrise par les élèves » (p.44). En effet, la plupart des élèves s'expriment en langue maternelle dans les salles de classe. Dans la même perspective, Alosse (2018) affirme que : « Le français, langue officielle au Togo et legs colonial, est sérieusement concurrencée par l'usage récurrent des langues nationales » (p.140). Lors de leurs enquêtes dans six écoles de l'Inspection de l'Enseignement Secondaire Général Golfe (IESG-Golfe), Tabati et Awokou déclarent que,

Les élèves des lycées enquêtés font des erreurs lorsqu'ils s'expriment en français. Ils ne sont pas en mesure de construire des phrases respectant les normes de la langue française. La plupart de ces erreurs sont liées à la non maîtrise de la morphosyntaxe. Ils font des erreurs de

¹ Langue Étrangère et Seconde : Langue apprise après la langue maternelle

² Langue maternelle : Première langue apprise par un enfant

conjugaison, de grammaire, de la cohérence textuelle, et aussi des traductions littérales de la langue maternelle ou encore des interférences linguistiques. (2024, p.174)

Les élèves finissent ainsi leur cursus primaire et secondaire en trainant des lacunes en français et spécialement en expression écrite d'où le problème de la baisse du niveau en français. La plupart des enseignants Togolais ne sont pas suffisamment armés pour contrer l'expression déviante des élèves car ils méconnaissent la didactique de l'expression écrite.

De tout ce qui précède, nous formulons deux questions et hypothèses spécifiques comme suit : Les erreurs de production écrite en français sont-elles liées aux méthodes et stratégies d'enseignement ? Les erreurs de production écrite en français chez élèves de 3^e dépendent-elles du niveau d'étude des parents ? Nos deux hypothèses spécifiques s'énoncent de la manière suivante : (1) La non-maîtrise des méthodes et stratégies d'enseignement des enseignants de français entraînerait des erreurs de production écrite chez les élèves. (2) Les erreurs de production écrite en français sont plus remarquées chez les élèves dont les parents seraient analphabètes ou ont le niveau primaire. De nos questions et hypothèses spécifiques découlent nos objectifs spécifiques qui visent à : (1) décrire les méthodes et stratégies d'enseignement de l'expression écrite en français. (2) identifier le niveau d'étude des parents des élèves de 3^e du CEG des Étoiles et du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur. Nous avons choisi comme cadre de référence théorique la théorie de l'approche communicative et de la perspective actionnelle. L'approche communicative centre l'enseignement de la langue étrangère sur la communication. L'élève apprendra à communiquer dans une Langue Étrangère afin d'acquérir une compétence de communication (Bérard, 1991). Pour Saydi,

L'approche actionnelle se base sur une perspective sociolinguistique. Elle s'approprie comme caractéristique principale, le caractère actif, physique, participatif, entreprenant d'une pédagogie de l'action. Elle vise à faire vivre la langue à l'apprenant; dynamiser l'apprenant physiquement et pas seulement mentalement; faire appliquer les connaissances apprises en partie pour les transformer en compétences tout en les faisant intérioriser. L'approche actionnelle adopte une technique qui oriente l'apprenant à être plutôt acteur social. (2015, p.14)

La perspective actionnelle reflète le passage du paradigme de la communication au paradigme de l'action. On ne communique plus seulement pour parler avec l'autre mais pour agir avec l'autre (Bagnoli et al., 2010).

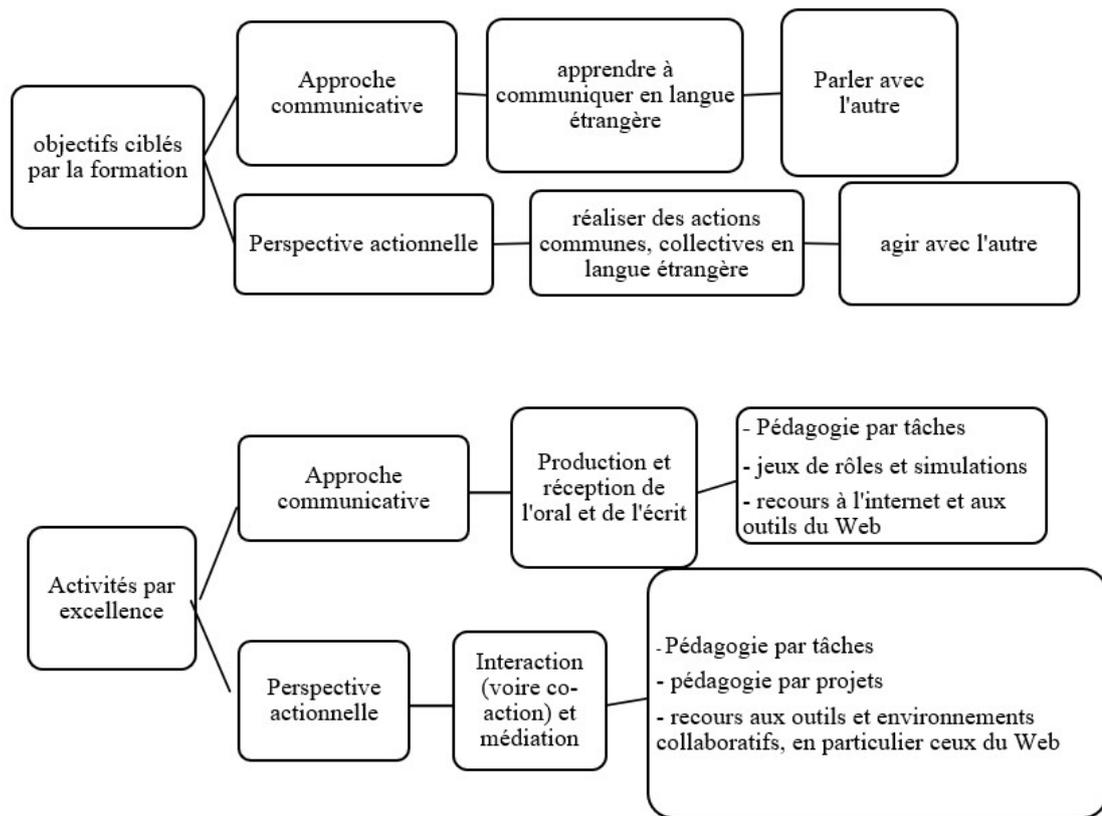


Figure 1. Schémas illustrant les objectifs de l'apprentissage d'une langue étrangère et les activités à accomplir par les apprenants (Source : Bagnoli et al., 2010).

Pour Ibrahim : « La perspective d'apprentissage préconisée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est l'approche actionnelle qui considère l'apprenant d'une langue comme un acteur social et considère la classe comme une petite société où l'apprenant exécute des tâches qu'il trouve dans la vie quotidienne ». (2019, p.3). Ainsi, l'enseignement-apprentissage du français doit viser la communication et l'interaction avec les semblables.

Nous nous sommes également appuyés sur la théorie sociolinguistique de Bernstein et Dantier (2008). Selon Bernstein et Dantier : « Le langage des élèves est influencé par leur milieu familial et leur statut social, qui déterminent leurs choix linguistiques. L'enfant apprend ainsi non seulement la langue, mais aussi les règles sociales de son environnement » (2008, p.9). L'enfant apprend les premiers mots dans son milieu familial. Son langage est donc déterminé par son milieu social d'origine. Bernstein et Dantier (2008) distinguent deux types de codes dont le code élaboré et le code restreint. Selon ces auteurs : « Le code élaboré s'appuie sur un large vocabulaire et une grande variété syntaxique, ce qui rend ses choix difficiles à anticiper. En revanche, le code restreint utilise un vocabulaire limité et des structures plus rigides, rendant les choix syntaxiques plus prévisibles » (2008, p.9). Ainsi selon ces auteurs, le code élaboré vient des mots et phrases que l'on manie plus aisément et le code restreint vient des mots plus soutenus et complexes. Chaque locuteur use des codes selon sa classe sociale d'appartenance

2. Méthodologie

Notre étude a porté sur deux établissements scolaires de Lomé, à savoir le CEG des Étoiles et le Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur. Ces écoles ont été sélectionnées en raison de leurs excellents résultats aux examens nationaux de fin de premier cycle (BEPC) ainsi que

pour leur rôle dans la formation de nombreuses élites togolaises. Afin de recueillir des données complètes, nous avons interrogé l'ensemble des enseignants de français de ces deux collèges, soit trois enseignants dans chaque établissement. Pour ce qui est des élèves, nous avons utilisé un échantillonnage probabiliste par grappes ciblant les classes de 3e, qui regroupent au total 144 élèves répartis comme suit : au Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, 25 élèves en classe de 3e A et 27 en 3e B, tandis qu'au CEG des Étoiles, 47 élèves composent la classe de 3e A et 45 celle de 3e B. Cependant, nous n'avons pas pu interroger la totalité de ces élèves, la population effective interrogée s'élève à 134 élèves. Les outils de collecte de données mobilisés comprennent des entretiens, des observations ainsi que des questionnaires. Ces collectes ont été réalisées sur le terrain le 8 mai 2019 à 11 heures au CEG des Étoiles, et le 9 mai 2019 à 9 heures au Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur.

3. Analyse des résultats

Cette section servira à faire la présentation des résultats collectés sur le terrain.

3.1. Non maîtrise des méthodes et stratégies d'enseignement

L'enseignement-apprentissage d'une Langue Étrangère en occurrence le français nécessite la maîtrise de la didactique de cette dernière. Dans de nombreuses salles de classe du Togo, les enseignants manquent de ressources didactiques. L'absence des méthodes appropriées d'enseignement du français dans les salles de classe au Togo entraîne des lacunes grammaticales et orthographiques qui perdurent. En se basant sur l'approche communicative, qui permet la répétition des mots et phrases non assimilées, les élèves sont à même de maîtriser plus rapidement une langue étrangère. Les données des observations des classes de 3^e du CEG des Étoiles et du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur ont montré qu'aucun enseignant n'a pratiqué les exercices de production écrite en groupe aux élèves. La plupart des enseignants usent de la méthode audio-visuelle pour transmettre le cours. L'utilisation des fascicules et des livres est dominante dans les classes. Cependant, on note l'absence de la méthode audio-orale, or cette méthode permet aux enseignants de faire répéter les mots ou les phrases erronés aux élèves afin qu'ils maîtrisent la langue. Nos observations ont également mis en évidence l'absence d'enseignement de la didactique de l'expression écrite dans les salles de classe. Pourtant, elle permet de développer des compétences rédactionnelles des élèves.

3.2. Niveau d'étude des parents

Dans cette partie, nous ferons cas du niveau d'étude des parents. Ces données ont été collectées auprès des élèves qui ont répondu sur le niveau d'étude de leurs parents

Niveau d'étude de la mère ou tutrice des élèves		Effectifs				Total
		Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Type d'école	École Privée	14%	34%	38%	14%	50
	École publique	17%	25%	52%	6%	81
Total		16%	28%	47%	9%	131

Tableau 1. Répartition des élèves selon le niveau d'étude de leurs mères ou tuteurs (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Ce tableau 1 montre le niveau d'étude des mères ou tuteurs des élèves. 131 élèves ont répondu par rapport au niveau d'étude de leurs mères. Au Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, 14% des élèves ont répondu que leurs mères n'ont aucun niveau d'étude. 34% des élèves ont affirmé que leurs mères ont le niveau primaire, 38% ont répondu que leurs mères ont le niveau secondaire et 14% ont répondu que leurs mères ont le niveau supérieur. Au CEG des Étoiles, 17% des élèves ont affirmé que leurs mères n'ont aucun niveau d'étude, 25% d'entre eux ont répondu que leurs mères ont le niveau primaire et 52% des élèves ont déclaré que leurs mères ont le niveau secondaire. 6 % des élèves ont affirmé que leurs mères ont le niveau supérieur. En jetant un regard d'analyse sur ce tableau, nous remarquons qu'il n'y a que 14 % des élèves de l'école privée dont leurs mères ont le niveau supérieur. L'effectif des élèves de l'école privée dont leurs mères ont un niveau supérieur dépasse légèrement celui de l'école publique. En conclusion, nous pouvons dire que la majorité des élèves ont leurs mères ayant le niveau secondaire.

Niveau d'étude de la mère ou tuteur des élèves		Effectifs				Total
		Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Type d'école	École Privée	14%	34%	38%	14%	50
	École publique	17%	25%	52%	6%	81
Total		16%	28%	47%	9%	131

Tableau 2. Répartition des élèves selon le niveau d'étude de leurs pères ou tuteurs (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Comme l'indique ce tableau ci-dessus, il y a 4% des élèves de l'école privée dont leurs pères n'ont aucun niveau d'étude. 10% d'entre eux, ont affirmé que leurs pères ont le niveau primaire. 36% ont aussi affirmé que leurs pères ont le niveau secondaire. 50% des élèves ont déclaré que leurs pères ont le niveau supérieur. À l'école publique, 6% élèves ont déclaré que leurs pères n'ont aucun niveau. 12% des élèves de l'école publique ont affirmé que leurs pères ont un niveau primaire. 56% élèves ont répondu que leurs pères ont un niveau secondaire et 26% ont affirmé que leurs pères ont un niveau supérieur. En analysant ce tableau, nous remarquons qu'à l'école privée, la moitié des élèves qui ont répondu ont leurs pères qui ont un niveau supérieur d'étude. Par contre, à l'école publique, la majorité des élèves ont leurs pères qui ont un niveau secondaire d'étude.

Achat des livres par les parents		Effectifs			Total
		Fréquemment	Rarement	Jamais	
Type d'école	École Privée	38%	46%	16%	50
	École publique	29%	62%	10%	84
Total		32%	56%	12%	134

Tableau 3. Achat des livres, romans et autres manuels en français par les parents (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Selon les données inscrites dans ce tableau, 38% des élèves de l'école privée ont répondu que leurs parents leur achètent fréquemment des livres. 46% ont répondu que leurs parents leur achètent rarement des livres ; et 16% ont affirmé que leurs parents ne leur achètent jamais des livres. À la question de savoir si leurs parents leur achètent des livres, 29% des élèves du CEG des Étoiles ont répondu que leurs parents leur achètent fréquemment des livres, 62% ont déclaré que leurs parents leur achètent rarement des livres, et 10% ont affirmé que leurs parents ne leur achètent jamais des livres. On remarque à travers ces analyses que la majorité des élèves ont affirmé que leurs parents leur achètent rarement des livres. Ceci démontre que les parents n'accordent pas une grande importance à l'instruction de leurs enfants à travers des livres, or la lecture est primordiale pour acquérir des compétences écrites.

Communication avec les parents		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	École Privée	22%	78%	50
	École publique	19%	81%	84
Total		20%	80%	134

Tableau 4. Répartition des élèves qui communiquent en français avec leurs parents (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Ce tableau ci-dessus nous montre la répartition des élèves qui communiquent en français avec leurs parents. 22% des élèves de l'école privée Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur ont affirmé qu'ils parlent le français avec leurs parents. Par contre, 78% des élèves ont répondu non. Quant aux élèves de l'école publique, CEG des Étoiles, 19% des élèves ont répondu qu'ils s'expriment en français avec leurs parents ; mais 81% ont répondu non. Sur 134 élèves, 20 % s'expriment en français avec leurs parents et 80 % ne s'expriment pas avec leurs parents.

De ce tableau 5, il ressort que 28% des élèves de l'école privée Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur affirment qu'ils communiquent en français à l'école en dehors des classes tandis que 72% des élèves ont affirmé non. 60% des élèves de l'école publique CEG des Étoiles ont dit qu'ils communiquent à l'école, en dehors des classes. 40% des élèves ont affirmé le contraire. Sur 134 élèves, 48% parlent le français au sein de l'école mais en dehors des heures de cours ; 52% des élèves ne parlent pas le français à l'école en dehors des classes. Ces résultats démontrent que les élèves n'ont pas l'habitude de communiquer en français en dehors des heures de classe.

Communication à l'école, en dehors des classes		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	École Privée	28%	72%	50
	École publique	60%	40%	84
Total		48%	52%	134

Tableau 5. Répartition des élèves qui communiquent à l'école, en dehors des classes (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Dans ce tableau ci-dessous, nous remarquons que 76% des élèves de l'école privée Notre-Dame du Sacré-Cœur ont répondu qu'ils possèdent un dictionnaire français. 24% ont affirmé qu'ils n'en possèdent pas. 70% des élèves de l'école publique CEG des Étoiles ont affirmé qu'ils possèdent un dictionnaire français. 30% d'entre eux ont répondu qu'ils n'en possèdent pas. De cette analyse, nous pouvons déduire que la majorité des élèves ont un dictionnaire en français.

Possession d'un dictionnaire par les élèves		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	École Privée	76%	24%	50
	École publique	70%	30%	84
Total		72%	28%	134

Tableau 6. Possession d'un dictionnaire par les élèves (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Possession d'un manuel d'art de conjuguer par les élèves		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	École Privée	56%	44%	50
	École publique	51%	49%	84
Total		53%	47%	134

Tableau 7. Possession d'un manuel d'art de conjuguer par les élèves (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Les résultats de ce tableau ci-dessus montrent l'effectif des élèves qui possèdent un manuel d'art de conjuguer. 56 % des élèves de l'école privée ont affirmé qu'ils possèdent un manuel d'art de conjuguer. 44% d'entre eux ont affirmé qu'ils n'en possèdent pas. 51% des élèves de l'école publique CEG des Étoiles ont répondu qu'ils possèdent un manuel d'art de conjuguer. 49% d'entre eux ont dit le contraire. Les élèves qui possèdent un manuel d'art de conjuguer sont majoritaires car sur un total de 134 élèves, 53% possèdent un manuel d'art de conjuguer et 47% n'en possèdent pas.

Répartition des élèves qui sont inscrits dans une autre bibliothèque		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	Ecole Privée	14%	86%	50
	Ecole publique	11%	89%	84
Total		12%	88%	134

Tableau 8. Répartition des élèves qui sont inscrits dans une autre bibliothèque (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Le tableau ci-dessus montre l'effectif des élèves qui sont inscrits dans une autre bibliothèque. 14% des élèves du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur sont inscrits dans une autre bibliothèque tandis que 86% des élèves affirment ne pas être inscrits dans une autre bibliothèque. Au CEG des Étoiles, 11% des élèves sont inscrits dans une bibliothèque tandis que 89% ne sont pas inscrits dans une bibliothèque. Ces résultats nous montrent le peu d'intérêt que les élèves portent à la lecture car sur 134 élèves, il n'y a que 12% qui ont fait une inscription dans une bibliothèque autre que celle de leur école.

4. Discussion des résultats

L'enseignement du français doit respecter les méthodes adaptées à son enseignement. En effet, les difficultés de maîtrise et d'assimilation du cours de français par les élèves peuvent provenir de la didactique utilisée par les enseignants. L'approche communicative vient renforcer l'apprentissage et la maîtrise de la langue. Selon Bérard (1991), l'élève apprend à communiquer dans la langue étrangère afin d'acquérir une compétence de communication. La communication est la clé de l'apprentissage de la langue. Pour Payant et Michaud (2020), l'approche communicative repose sur l'idée que les activités de communication préparent les apprenants aux interactions de la vie réelle. L'échange de la parole est la base de l'apprentissage de la langue. Selon Saydi (2015), l'approche actionnelle se base sur une perspective sociolinguistique.

En expression écrite, les exercices de production écrite aident les élèves à avoir une maîtrise des règles liées à la langue. Lors de nos passages dans les classes de 3^e au CEG des Étoiles et au Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, nous n'avons observé aucun enseignant usé d'une méthode d'enseignement d'une langue étrangère, or la didactique de l'expression écrite exige des exercices de production écrite en groupe. Selon les programmes d'études de l'enseignement du français du deuxième degré : « L'expression écrite est le couronnement et le contrôle de tous les exercices, disciplines et activités spécifiques de l'apprentissage de la langue » (1986, p. 33). La maîtrise des règles de la langue à savoir la syntaxe et l'orthographe requiert des activités régulières de production écrite.

Les résultats de nos questionnaires ont montré que 52% des élèves sur 134 ont affirmé qu'ils ne communiquent pas en français en dehors des classes. Ces résultats démontrent la nécessité d'insister sur l'approche actionnelle dans la formation des enseignants de langue étrangère et seconde. Dans cette optique les élèves sauront l'importance de l'agir communicationnel. Selon Sourisseau (2013), cette approche actionnelle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches qui ne sont pas seulement langagières dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Ainsi, selon Payant et Michaud (2020), l'approche actionnelle engage les apprenants ou les utilisateurs d'une langue dans des situations d'apprentissage actives qui visent à leur permettre d'acquérir des connaissances s'appliquant à leur vie réelle tout en s'appuyant sur leurs connaissances générales c'est-à-dire leurs expériences sociales ainsi que l'apprentissage formel. L'intégration des personnes dans plusieurs sphères de la vie, implique l'acquisition des compétences langagières d'ordre social, culturel et organisationnel.

Les théories sociologiques stipulent que les performances des élèves sont associées au niveau d'étude des parents (Bernstein et Dantier 2008; Bourdieu et Passeron 1970 ; Duru-Bellat et Van Zanten, 1992). Pour Bernstein et Dantier (2008), le statut social influence les choix syntaxiques et lexicaux des élèves. En d'autres termes leurs codes linguistiques. En effet, quand un enfant apprend sa langue ou les codes spécifiques qui déterminent ses actes verbaux, il apprend en même temps les exigences de la structure sociale dans laquelle il est inséré. Ainsi, chaque enfant acquiert un code linguistique à partir de son milieu familial.

Les résultats de nos enquêtes ont démontré que les mères ou tuteurs des élèves n'ont pas un niveau d'étude élevé. Il n'y a que 9% des élèves sur 131 dont leurs mères ont le niveau supérieur. 38% des élèves de l'école privée ont leurs mères qui ont un niveau secondaire contre 52% des élèves à l'école publique. 14% des élèves à l'école privée ont leurs mères qui n'ont aucun niveau d'étude, et 17% des élèves à l'école publique ont leurs mères ou tuteurs qui n'ont aucun niveau. Quant au niveau d'étude des pères, 50% des élèves à l'école privée et 26% des élèves à l'école publique ont leurs pères qui ont un niveau supérieur. Le score des élèves dont les pères ont un niveau secondaire, dépasse largement le score des élèves dont les pères ont un niveau supérieur. Nous constatons que 36% des élèves de l'école privée ont leurs pères qui ont un niveau secondaire contre 56% des élèves de l'école publique. À l'école privée, 4% des élèves ont leurs pères qui n'ont aucun niveau contre 6% des élèves à l'école publique. Les élèves issus de l'école privée ont leurs parents qui ont un niveau supérieur élevé que ceux des élèves de l'école publique.

D'après ces résultats, on constate que les parents des élèves des deux écoles n'ont pas un niveau d'étude élevé. D'après Duru-Bellat et Van Zanten (1992, p.32) : « Pour qu'un élève réussisse, le niveau d'étude des deux parents constitue un critère plus fiable que celui d'un seul des deux ». Le niveau d'étude des parents est un gage pour la réussite d'un enfant. Les parents ayant un niveau d'étude élevé sont susceptibles de mettre en place des dispositifs nécessaires pour la réussite de leur enfant.

Concernant l'achat d'un manuel scolaire à l'instar d'un art de conjuguer, 53% des élèves ont affirmé qu'ils possèdent un art de conjuguer et 47% ont affirmé qu'ils n'en possèdent pas. Sur 134 élèves de 3^e du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur et du CEG des Étoiles, 12% ont déclaré qu'ils sont inscrits dans une bibliothèque et 88% ont affirmé le contraire. Il ressort de ces résultats que, en dehors du contexte institutionnel, la plupart des parents ne considèrent pas l'instruction de leurs enfants à travers les livres. Pour Bourdieu et Passeron (1970), l'école et les conditions sociales forment un individu à l'acquisition de la maîtrise verbale, à son instruction et la position sociale du locuteur révèle à travers son expression, un langage révérenciel ou affranchi, tendu ou détaché, emprunté ou familier, emphatique, ostentatoire ou mesuré.

Conclusion

Dans un monde où la prolifération des réseaux sociaux devient de plus en plus grandissante, les règles orthographiques et grammaticales de la langue française s'en trouvent affectées. En effet, plusieurs fautes de grammaire et d'orthographe ont été recensées sur les copies de dictée et de rédaction des élèves lors de nos enquêtes. Pour contrecarrer ce fléau grandissant, une attention particulière doit être portée à la formation des enseignants de français. Outre le problème, de la méconnaissance de la didactique de l'expression écrite, il importe aussi que les parents aient un niveau d'étude suffisant pour un suivi familial et un bon encadrement pédagogique des enfants. Le niveau d'étude des parents est un facteur important pour la maîtrise des compétences écrites par les élèves. Un suivi par les parents est recommandé pour l'acquisition des compétences écrites des élèves.

Pour contrer la mauvaise expression écrite en français, il importe de former les enseignants en insistant sur des méthodes et stratégies qui répondent à l'époque et au besoin des élèves. Des séances de productions écrites régulières doivent être intégrées dans les horaires alloués au cours de français. L'intégration des innovations technologiques en éducation comme les applications Microsoft Teams et Zoom permet de converser oralement à distance et d'améliorer l'expression écrite et orale à travers les chats. L'écoute des enregistrements permet à l'apprenant de cibler ses besoins et de renforcer sa capacité à se corriger lui-même. C'est par cette méthode que les élèves amélioreront leur expression et donc l'écriture. Les smartphones serviront à avoir un accès rapide d'un dictionnaire en ligne afin de

maitriser l'écriture des mots. Les logiciels de correction automatique des phrases aussi serviront à corriger les phrases erronées des élèves. L'utilisation de ces logiciels permettra l'amélioration de l'expression écrite des élèves et favorisera un vocabulaire riche en tournure de phrases. Il importe aussi que les institutions éducatives favorisent les productions écrites au niveau local et régional en incitant l'émulation entre les élèves par des concours de dictée-questions qui seront récompensés.

Références bibliographiques

- Amevigbe, K. (1996). *Analyse des erreurs de français d'élèves évéphones dans une perspective didactique* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université de Bénin.
- Alosse, D. C.-G. (2018). Le paradoxe de la langue officielle et des langues nationales dans la pratique administrative au Togo. In *Langues, formations et pédagogies : Le miroir africain*, 125-142. Observatoire européen du plurilinguisme. <https://doi.org/10.3917/oep.agbef.2018.02.0125> (Consulté le 15/01/2024).
- Bagnoli, P., Dotti, E., Praderi, R., & Ruel, V. (2010). La perspective actionnelle : Didactique et pédagogie par l'action en Interlangue. *3er. Foro de Lenguas de ANEP*, 8-10. https://scholar.google.fr/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=Bagnoli%2C+P.%2C+Dotti%2C+E.%2C+Praderi%2C+R.%2C+%26+Ruel%2C+V (Consulté le 15/01/2024).
- Bérard, E. (1991). *L'approche communicative. Théories et pratiques*. Clé International.
- Bernstein, B. B., & Dantier, B. (2008). *Des organisations sociales aux organisations linguistiques : Basil Bernstein, langage et classes sociales*. http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/bernstein_basil/organisations_soc_et_linguistiques/Bernstein_Langage_et_classes_soc.pdf (Consulté le 15/01/2024).
- Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction : les éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Éditions de Minuit.
- d'ALMEIDA, A-D & Lodonou, K. (2021). Les facteurs explicatifs de la mauvaise expression écrite en français chez les élèves de 3e : cas du CEG des Étoiles et du collège Notre-Dame du Sacré-Cœur de Lomé. *Les cahiers de l'ACAREF*, 3(6), 41-55. https://scholar.google.fr/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=d%2C%26+ALMEIDA%2C+A-D+%26+Lodonou%2C+K.%282021%29 (Consulté le 15/01/2024).
- Duru-Bellat, M., & Van Zanten, A-H. (1992). *Sociologie de l'école*. Armand Colin.
- Ibrahim, M. G. R. (2019). Programme pour améliorer les pratiques d'enseignement des enseignants du FLE à la lumière de l'approche actionnelle. *Revue de la recherche en éducation et en psychologie*, 34(2), 285-316. https://journals.ekb.eg/article_81061.html (Consulté le 15/01/2024).
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche (1986), *Programmes d'études enseignement du deuxième degré, Français*.
- Mistari, H. E. (2013). L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie : Une nouvelle méthodologie pour quelles pratiques de classe? *Synergies Algérie*, 18, 39-51. https://www.researchgate.net/profile/HabibElmestari/publication/355858831_L_enseignement_apprentissage_du_FLE_en_Algerie_Une_nouvelle_methodologie_pour_quelles_pratiques_de_classe/links/61817834a767a03c14e57911 (Consulté le 15/01/2024).
- Modard, D. (2004). La didactique du français langue seconde/langue étrangère : Entre idéologie et pragmatisme. *Revue de didactologie des langues-cultures*, 1, 27-32. <https://shs.cairn.info/revue-ela-2004-1-page-27?lang=fr> (Consulté le 15/01/2024).
- Payant, C., & Michaud, G. (2020). La conceptualisation de la tâche en didactique des langues secondes : L'enseignement des langues basé sur la tâche et l'approche actionnelle. *La Revue de l'AQEFLS*, 33(1), 4-11. <https://www.erudit.org/en/journals/aqelfs/2020-v33-n1-aqelfs06342/1081264ar/abstract/> (Consulté le 15/01/2024).

- Saydi, T. (2015). L'approche actionnelle et ses particularités en comparaison avec l'approche communicative. *Synergies Turquie*, 8, 13-28. <https://gerflint.fr/Base/Turquie8/saydi> (Consulté le 15/01/2024).
- Sourisseau, J. (2013). L'approche actionnelle : Une démarche motivante en didactique des langues-cultures au service de l'insertion de l'étudiant étranger dans la ville. *Synergies Roumanie*, 8, 15-30. http://www.gerflint.fr/Base/Roumanie8/Jocelyne%20_Sourisseau.pdf (Consulté le 15/01/2024).
- Tabati, T., & Awokou, K. (2024). Analyse critique des méthodes et outils didactiques utilisés pour l'apprentissage du français dans le contexte multilingue au Togo. *LAKISA, Revue des Sciences de l'Éducation*, 7, 177-190. <https://lakisa.larsced.cg/index.php/lakisa/article/view/161> (Consulté le 15/01/2024).